

POLITIQUE QUALITÉ BNQ – ÉLABORATION DE NORMES

Le BNQ est engagé à soutenir le développement économique du Québec et à répondre aux enjeux de la société par ses services de normalisation et de certification, en proposant des solutions novatrices en matière de qualité, de durabilité et de sécurité.

Conçus selon des méthodes reconnues internationalement, ses services favorisent l'innovation et permettent aux organisations de se démarquer, de performer et de se positionner stratégiquement sur les marchés.

En matière d'élaboration de normes, le BNQ s'engage à satisfaire aux exigences les plus élevées de ses clients :

- en respectant les exigences internationales, les règles du CCN et les règles de l'art;
- en maintenant son accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) pour l'élaboration de normes;
- en considérant les besoins actuels et futurs de ses clients ainsi que de ceux de toute autre partie intéressée par ses services;
- en développant un réseau de partenariats en lien avec les besoins de sa clientèle;
- en déployant les moyens nécessaires pour assurer:
 - l'impartialité de sa structure et de ses décisions;
 - le maintien et le développement des compétences de son personnel;
 - l'amélioration continue de l'efficacité de ses processus d'élaboration de normes.
- en élaborant des stratégies et des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Par sa présence active au sein du système national de normes coordonné par le Conseil canadien des normes (CCN), le BNQ s'engage à soutenir la mission du CCN.

Le personnel du BNQ, reconnu pour sa compétence, son professionnalisme et son ouverture d'esprit, favorise la création du climat de confiance nécessaire à l'élaboration et au maintien des normes.